

Amendé

**Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois**
Le vendredi 11 mars 2016 (9 h)
Salle de conférence du CÉF
Saskatoon

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park (à partir de 9h19)
Clarence Briand, Région n° 8 des Battlefords
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Marilyn Denis, Région n°5 de Saskatoon (sauf de 11h01 à 11h15 par téléphone)

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Luc Handfield, Direction générale à l'éducation par intérim
Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Sébastien Fillion, Coordinateur des TI
Claude-Jean Harel, Coordinateur aux communications
Catherine Colombet, Adjointe administrative

I. OUVERTURE

1.1 Bienvenue et pensée du jour

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du 11 mars 2016 à 9 heures.

Monsieur le président remercie les membres de leur présence ainsi que le public. Il invite ensuite les conseillers à réfléchir sur la pensée du jour : « Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous, ensemble ». Euripide (Dramaturge, de l'Athènes classique).

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 11 mars 2016*

Il est demandé d'ajouter au point 4 « Délégations et présentations spéciales » :
Association des parents de l'école canadienne-française.

16.043 MARIA LEPAGE : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 11 mars 2016 soit adopté tel que présenté avec l'ajout demandé.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Président déclare l'absence de conflit d'intérêts.

1.4 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 29 janvier 2016*

16.044 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF passe au point suivant, à savoir le 1.5, avant de revenir au 1.4 et ce, en attendant de recevoir les copies en version papier.

Adopté

Résolution adoptée après le point 1.7

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 février 2016*

16.045 MARIA LEPAGE : Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 février 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.6 *Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2016*

16.046 ALPHA BARRY : Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.7 *Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 février 2016*

16.047 ALPHA BARRY : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 février 2016.

Adopté

Retour au point 1.4 : *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 29 janvier 2016*

16.048 CLARENCE BRIAND : Que le procès-verbal de la séance régulière du 29 janvier 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.8 ** Assentiment sur la correspondance et les points d'information

Le conseiller scolaire Denis Marchildon rejoint la séance à 9h19.

16.049 ALPHA BARRY : Que le CSF retire les étoiles aux points 3.1 Correspondance et 3.2 Points d'information.

1 Abstention
Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Affaires financières

16.050 MARIA LEPAGE : Que le CSF accepte la demande d'acquisition présentée par la conseillère sortante, Nadine Penney, pour un MacBook de 2009 (n° série : WQ949FF28PW) appartenant au CÉF et qui lui avait été confiée en sa qualité de conseillère scolaire, à une valeur résiduelle estimée par l'administration du CÉF à 150\$.

1 Abstention
Adopté

16.051 ÉLIZABETH PERREAULT : Que les membres du CSF qui souhaitent assister à l'assemblée générale annuelle du SSBA à Regina les 14 et 15 avril 2016, puisse le faire suivant leur disponibilité et que le CSF accepte que les membres suivants : André Denis et Clarence Briand aient un nombre de 3 votes pour chacun d'eux.

Adopté

2.1.2 Ressources humaines

16.052 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines tel que présenté en séance régulière du 11 mars 2016.

Adopté

16.053 ANDRÉ DENIS : Que le CSF se réunisse en huis clos restreint aux conseillers scolaires seulement lors de la séance régulière du 11 mars 2016 et ce, à compter de 9h25, afin de traiter des sujets relatifs aux ressources humaines.

1 Abstention
Adopté

16.054 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF lève le huis clos restreint de la séance régulière du 11 mars 2016, à compter de 9h43.

Adopté

Lors du huis clos, le contrat de la direction de l'éducation a été évoqué. Après discussion, les termes et références offerts à la direction de l'éducation ont été

adoptés.

16.055 MARIA LEPAGE : Que le CSF accepte d'avancer le point 4 ``Délégations et présentations spéciales : Société canadienne française de Prince Albert (SCFPA) et de recevoir Monsieur Michel Dubé à 10 heures lors de la séance régulière du 11 mars 2016.

Adopté

Monsieur Michel Dubé, Président de la Société canadienne française de Prince Albert (SCFPA), remercie les membres du CSF et leur distribue une documentation.

Monsieur Dubé rappelle les raisons de la libération des espaces à l'école Valois, il y a 3 ans. Une entente a été signée entre le CÉF et la SCFPA, et celle-ci a été respectée.

Le président de la SCFPA explique que la livraison des services de la SCFPA a dû être adaptée et que la situation est difficile à vivre tant par le personnel que par les bénévoles.

Le bail, du bâtiment actuellement loué pour un loyer annuel de 30 000\$, prend fin le 14 août 2016, et il faut donner un mois de préavis.

La SCFPA a trouvé un édifice pouvant leur convenir, avec du potentiel pour la communauté. Cette option a été présentée au Ministère de l'éducation. Sans réponse au 29 février 2016, la SCFPA s'est renseignée pour connaître les conditions d'un amortissement sur plusieurs années.

Monsieur Dubé sollicite un engagement du CÉF d'un montant de 275 000\$, ce qui permettrait de mettre une option sur cet édifice.

La conseillère scolaire, Maria Lepage, témoigne des efforts faits par la communauté. Elle tient à les féliciter et à les remercier pour tous leurs efforts.

Monsieur Michel Dubé remercie le CSF et les invite à lire attentivement le document remis.

Pause santé à 10h15 et reprise de la séance régulière à 10h34.

16.056 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF mandate l'administration de revenir au CSF lors de la prochaine séance régulière avec les options possibles pour une solution possible pour la Société canadienne française de Prince Albert.

Adopté

2.1.3 Permissions d'admission

16.057 MARIA LEPAGE : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Laval d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 63 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

16.058 ALPHA BARRY : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Laval d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 64 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

16.059 ALPHA BARRY : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Laval de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 69 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

16.060 ALPHA BARRY : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Laval de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 70 à l'école Monseigneur de Laval de Regina

1 abstention

Adopté

16.061 CLARENCE BRIAND : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Père Mercure d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille I 64 à l'école Père Mercure de North Battleford.

Adopté

16.062 MARIA LEPAGE : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Beau Soleil d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille I 65 à l'école Beau Soleil de Gravelbourg.

Adopté

Demande d'assignation de la famille G-P pour l'École Canadienne-française

Les membres du CSF prennent connaissance du formulaire de recommandation présenté et en délibère.

16.063 ANDRÉ DENIS : Que le CSF accepte l'assignation de l'enfant K. de la famille G-P, à l'école Canadienne-française de Saskatoon, pour l'année scolaire 2016-17.

Adopté

2.1.4 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc.

CÉ Beau Soleil

16.064 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF mandate l'administration d'assurer le suivi à la recommandation du CÉ Beau Soleil RRBS-15-16-03 du 9 décembre 2015 et de revenir au CSF lors de la prochaine séance régulière.

Adopté

La conseillère, Maria Lepage, a quitté momentanément la séance à 10h58.

16.065 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF accepte d'avancer le point 4 « Délégations et présentations spéciales » : Association des parents de l'école canadienne-française et de recevoir Monsieur Michel Gravel par audioconférence à 11 heures lors de la séance régulière du 11 mars 2016.

Adopté

La conseillère scolaire, Marilyn Denis, se joint à la séance par téléphone à partir de 11h01.

Le président du CSF, André Denis, souhaite la bienvenue à Michel Gravel, Président de l'Association des parents de l'école canadienne-française, qui le remercie. Ensuite, Monsieur Denis énumère et nomme les membres du CSF et du personnel présents à la séance.

Retour de la conseillère scolaire, Maria Lepage, à 11h03.

Monsieur Michel Gravel souhaite transmettre le sentiment partagé avec plusieurs parents à travers toute la Province, et ré-exprimer qu'ils sont contre l'embauche de Monsieur Bernard Roy.

Il rappelle que près de 300 parents ont signé la pétition. Les signataires ne sont pas seulement de Saskatoon, mais de partout à travers la province, de toutes les régions scolaires.

Les parents savent qu'un élu ne prend pas de décision à travers des pétitions. Ils sont conscients que ce n'est pas évident. Ils ont confié aux élus un mandat et l'acceptent mais la décision d'embaucher un directeur général est la décision la plus importante.

Monsieur Gravel énumère les réflexions et questions des parents et demande qu'elles soient consignées sur le procès-verbal de la séance :

- Quels sont les critères d'embauche ? Y avait-il d'autres candidats ? La firme est là pour vous aider dans le processus. Elle a suggéré des critères.
- La firme était-elle au courant du lourd passé de ce candidat-là ?
- Le potentiel d'avoir de meilleures relations avec le ministère a-t-il été pris en compte ou pas du tout ?
- Le moral des troupes (enseignants, etc...) était exécrable. C'était beaucoup mieux ces dernières années.
- Est-ce que l'avenir du CÉF est un des critères partagés avec la firme ? Y-a-t-il eu une prise en considération du déchirement, de la déstabilisation du CEF et de la communauté ?

- Votre devoir de conseiller n'est pas de représenter votre communauté mais de représenter la communauté fransaskoise au complet pas seulement dans celle de sa région.
- Vous remplissez réellement votre mandat quand vous connaissez une pétition ?
- Le meilleur moyen est-il d'envoyer des mises en demeure ? Est-ce plus efficace qu'un grand soulèvement à travers toute la province ?

Le président, André Denis remercie Michel Gravel et l'informe qu'un suivi sera fait.

A 11h15, la conseillère scolaire Marilyn Denis se retire de la séance.

2.1.5 Rapports des membres

A) Comité d'autorisation des dépenses

16.066 CLARENCE BRIAND : Que le CSF reçoive le rapport du Comité d'autorisation des dépenses tel que présenté.

Adopté

2.1.6 SSBA : Bénéfices Santé et Assemblée générale du Printemps 2016

16.067 MARIA LEPAGE : Que le CSF désigne Clarence Briand comme représentant autorisé à ramasser les bulletins de vote pour le CEF lors de l'assemblée générale annuelle du SSBA des 14 et 15 avril 2016.

Adopté

III. Correspondance et points d'information

3.1 Correspondance

- *FNCSF : Bulletins de janvier 2016 et février 2016*
 - *SSBA : Bulletin de février 2016*
 - *Association des commissions scolaires du Manitoba*
 - *Ministère de l'éducation : lettre du 1^{er} mars 2016 sur les toits rouges*
- Le conseiller Alpha Barry a demandé que la lettre du Ministre de l'éducation soit ajoutée à la correspondance.

16.068 ALPHA BARRY : Que le CSF mandate l'administration de faire le nécessaire afin que le financement des toits rouges soient mis en exergue dans les états financiers présentés au CSF.

Adopté

*3.2 **Points d'information*

- *Suivis aux résolutions des séances du CSF*

16.069 DENIS MARCHILDON : Que le CSF fasse un retour aux parents suite à la présentation de Michel Gravel de Saskatoon lors de la séance régulière du 11 mars

2016.

Adopté

IV. Délégations et présentations spéciales

- Société canadienne française de Prince Albert (SCFPA)
- Association des parents de l'école canadienne française de Saskatoon

Ces points ont été abordés précédemment dans le procès-verbal.

Le document préparé par l'administration pour l'Assemblée Annuelle des Électeurs est présenté et il est examiné par les membres du CSF. Des éclaircissements sont donnés et des modifications sont apportées.

Un plan de gestion de crise est d'un commun accord établi. Un plan de communication est envisagé avec des actions, des rôles et des responsabilités identifiés. La mise en place de ce plan est effective dès le 11 mars 2016.

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

Discussion sur un plan des politiques à réviser et à créer (mise en place de nouvelles politiques).

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.1.1 Évaluation de l'aspect informatique du cahier des séances
Aucune observation

6.1.2 Rapport de l'autoévaluation de la séance du 29 janvier 2016
Aucune observation

6.1.3 Autoévaluation de la séance du 11 mars 2016
Document distribué aux conseillers présents.

6.1.4 Durée de la séance du 11 mars 2016

16.070 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à la séance du Comité plénier du 10 mars 2016, à la séance régulière du 11 mars 2016 et à l'Assemblée annuelle des électeurs du 11 mars 2016 à 19h30, un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à 2 jours de 4 heures et plus.

Adopté

6.2 Prochaine séance :

- *Séance régulière, le 22 avril 2016, à 9 heures (Saskatoon)*

6.3 Levée de la séance du 11 mars 2016

16.071 JOSEPH POIRIER : Que le CSF lève la séance régulière du 11 mars 2016 à 11h50.
Adopté

Présidence

Secrétaire